

	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	\boxtimes	Back-office - Options
\boxtimes	Négociation - Dérivés sur actions et indices	\boxtimes	Technologie
	Back-office - Contrats à terme	\boxtimes	Réglementation

CIRCULAIRE 069-15

Le 9 juin 2015

Ajout de stratégies définies par l'utilisateur à l'égard des options sur actions

Le 18 mars 2011, la Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a publié la circulaire <u>047-11</u> autocertifiant la mise en œuvre de stratégies définies par l'utilisateur (SDU). Grâce à la fonctionnalité SDU, les participants sont en mesure d'élaborer des stratégies avec l'aide de leurs fournisseurs de logiciels ou au moyen de leurs applications maison. Le 5 octobre 2011, la Bourse a également publié la circulaire <u>149-11</u> qui présentait la liste de stratégies comportant deux instruments pouvant être élaborées aux fins de négociation à l'aide de la fonctionnalité SDU.

Par la présente, la Bourse désire informer les participants agréés (PA) et les participants agréés étrangers (PAE) qu'ils disposeront d'un éventail élargi de stratégies adaptées à la fonctionnalité SDU, et ce conformément aux <u>Procédures applicables à l'exécution de stratégies impliquant des options.</u> Outre les stratégies offertes actuellement, les stratégies suivantes comportant trois et quatre instruments seront également acceptées à compter du 25 Septembre 2015. Par ailleurs, la Bourse haussera la limite de création quotidienne de SDU, qui passera à 1 000 par PA et PAE. La Bourse se réserve le droit de modifier ce seuil à tout moment.

Liste des types de stratégies autorisés

Stratégies à deux instruments	Stratégies à trois instruments	Stratégies à quatre nstruments
Écart sur options d'achat	Écart papillon – options d'achat	Écart condor
Écart sur options de vente	Écart papillon – options de vente	Écart condor de fer
Straddle (ou position/option combinée,	Écart échelle (<i>Ladder</i>) – options d'achats	Écart papillon de fer
stellage)	Écart échelle (<i>Ladder</i>) – options de vente	Double Diagonale
Strangle (ou position combinée, stellage		
élargi)		
Position synthétique		
Position synthétique avec prix de levée		
différents		
Écart sur options d'achat avec ratio 1:2		
Écart sur options de vente avec ratio 1:2		
Écart sur options d'achat avec ratio 1:3		
Écart sur options de vente avec ratio 1:3		
Écart sur options d'achat avec ratio 1:4		
Écart sur options de vente avec ratio 1:4		

Pour obtenir un complément d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le service des opérations de marché au 514 871-7877 ou 1 866 576-8836.

Claude Cyr Vice-président principal, Marchés financiers